



ACTIVITE

DU 26.04.2014 au 25.04.2015

24.04.2014

Assemblée générale.

12.05.2014

Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à la Mairie de QUERQUEVILLE pour faire suite à la dernière assemblée générale où il a été constaté l'absence de volontaires pour compléter le conseil d'administration. Au cours de cette assemblée il avait été fait appel aux adhérents afin qu'ils fassent acte de volontariat en se manifestant au plus tard le 12.05.2014.

Il a donc été décidé de convoquer un conseil d'administration afin que notre association ne soit pas décapitée et puisse poursuivre ses activités légalement.

Il s'agissait de remplacer trois membres du bureau ne désirant pas se représenter. Il s'agit de Claude TAPIN, de Jean-Charles HEBERT et de Yves LAGALLE. Deux adhérents Serge LAGALLE et Christian MABIRE se portant volontaires ont intégré le conseil d'administration avec André SCHNADERER notre ancien président qui a décidé de continuer à faire partie de ce groupe avec les autres membres.

L'attribution des fonctions au sein de l'équipe est relatée dans le compte-rendu dont vous pouvez prendre connaissance ci-après : [COMPTE-RENDU](#)

Au cours de cette réunion, il a été décidé de proposer une modification des statuts dont certains termes étaient incohérents (voir le compte-rendu)

Nous avons aussi approuvé le projet de blason identifiant notre association. (Voir le Compte-rendu)

Enfin, l'idée a été lancée de confectionner des porte-clefs ou des badges à l'effigie de notre logo et d'organiser une sortie en septembre pour revivifier notre association et entretenir nos liens de bonne camaraderie.

Réflexion : Bien entendu, il faut prendre acte que les nouveaux adhérents n'ont pas été élus ou désignés par la dernière A.G comme normalement cela aurait du être. Une assemblée extra-ordinaire aurait du être provoquée, mais il est probable qu'elle aurait réuni très peu de participants. Par commodité, il en a été décidé ainsi par nécessité. En conséquence, la constitution de ce conseil d'administration sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale tout comme les décisions prises au cours de cette même réunion et où chacun pourra donner son avis.

03.06.2014

Journée portes ouvertes au Bigard

Les membres du conseil d'administration ayant été conviés à une journée "portes-ouvertes" au Centre du Bigard par Madame Anaïs d'AIGUESVIVES de MALARET, nous y avons répondu favorablement en nous y rendant le 03.06.2014.

Nous avons été accueillis aimablement par Madame la Directrice et les employés de l'établissement. Nous avons été invités à nous restaurer avec boissons, café et viennoiseries, puis par groupes d'invités, nous avons suivi un employé pour visiter l'ensemble des lieux.

Nous nous sommes dirigés vers le jardin, qui autrefois nous servait de garde-manger et de lieu d'activité de jardinage pour occuper nos jeudis et autres moments extra-scolaires. Ce jardin n'a plus rien à voir avec celui que nous connaissons. Il a été réduit en surface et la serre, la superbe serre a disparu. A la place un hangar couvert de tôles transparentes fait office de lieu de rempotage et de repiquage. Des photos sont réalisées et seront mises dans quelques temps sur ce site pour votre info.

Ensuite nous nous dirigeons vers le "château". Ce magnifique bâtiment n'a pas changé. Les parquets cirés sont toujours là. Nous prenons quelques photos pour vous rappeler quelques souvenirs.

Puis suivant toujours notre guide nous allons vers les bâtiments éducatifs. Nous rendons visite à l'atelier où de l'outillage divers permet aux jeunes pensionnaires de se livrer à leur imagination créative sur laquelle ils sont jaugés. En effet, le responsable des lieux nous explique que la réinsertion des jeunes passe par des emplois dans les entreprises ou commerces extérieurs et que pour choisir telle ou telle activité, il sont mis en quelque sorte à l'épreuve pour démontrer, tout d'abord leur désir de réinsertion dans la vie, mais aussi pour évaluer quel domaine leur convient le mieux.

Ensuite, à l'étage de ce bâtiment, ce sont les locaux du psychologue avec son fauteuil puis la salle d'école, où des cours sont dispensés par des professionnels de l'éducation nationale.

Nous visitons également l'école, notre école. Ce n'est plus celle que nous avons connue. Des chambres sont disposées au rez-de-chaussée de plain pied et à l'étage. Ce sont des chambres individuelles personnalisées et décorées au goût des jeunes. Les portes nous sont ouvertes et nous y sommes aimablement reçus par les jeunes qui font preuve de grande politesse. L'escalier en chêne a disparu pour laisser place à un escalier moderne menant à l'étage, donc aux chambres, aux sanitaires et à une grande salle de détente située au niveau du grand dortoir. Le sol est recouvert de balatum.

A midi nous sommes invités à l'excellent et copieux buffet et nous pouvons ainsi nous restaurer à l'extérieur par ce magnifique beau temps.

Vers 14 heures, nous prenons place sous un chapiteau afin d'écouter un éminent éducateur qui nous expose sa philosophie d'aide envers la jeunesse et à laquelle il a consacré sa vie. Vient ensuite le tour de psychologues et d'éducateurs qui nous font part de leurs réflexions sur l'éducation et la compréhension de la jeunesse actuelle.

Enfin, nous prenons congé de Madame la Directrice en la remerciant de nouveau pour son invitation et la journée agréable que nous avons passée dans cet établissement qui nous laisse tant de souvenirs. Madame la directrice souhaite que les liens entre son établissement et notre association soient renforcés à l'avenir.

Ce centre appelé centre éducatif et d'insertion C.E.I du Bigard accueille un maximum de 12 pensionnaires. Il s'agit de garçons et de filles ayant eu maille à partir avec la Justice. C'est une alternative à la prison et ce centre est étroitement surveillé sans être cependant un centre d'enfermement. Leur conduite et leur tenue conditionnent leur maintien sur place. Ils ont une chance de pouvoir repartir du bon pied dans la société. Pour cela des activités leur sont proposées et des aides par le personnel encadrant leur sont proposées. Leur séjour en ces lieux est donc provisoire vers une autre étape plus valorisante par le travail. En cas d'échec, c'est le retour à la case départ selon la décision donnée par le juge des enfants dont ils dépendent.

Ils sont originaires, en général de la Normandie avec une partie de la Picardie.

Bien sur tout n'est pas rose et il faut bien du courage pour le personnel de l'association qui les gère. Des résultats encourageants sont cependant enregistrés et nous devons leur souhaiter bon vent car ce sont des gamins qui n'ont peut-être pas eu notre chance de vivre dans un cocon familial avec la moralité de notre époque, c'est à dire avec les règles de la société et le respect d'alors.

Nous étions déjà allés les voir ces gamins lors d'une précédente visite il y a deux ans environ. Nous avons visité les lieux et ils nous avaient confectionnés des gâteaux que nous avons partagé avec eux pour le seize heures. Nous avons discuté à bâtons rompus avec eux et leurs yeux exprimaient une grande satisfaction de nous voir ainsi nous régaler et déguster, avec eux, leurs friandises spécialement préparées pour nous. Leur regard n'était pas différent de celui de nos enfants.

Au cours de cette journée, pour faire suite à la proposition de confection de badges ou autres objets émise le 12.05.2014, nous décidons de retenir la confection de porte-clefs à l'effigie de notre logo. Le secrétaire et le président contacteront les commerces pouvant nous confectionner ces objets. De même, nous décidons d'organiser une journée rencontre sous la forme d'une ballade en bateau sur les canaux et rivières des marais de Carentan. Le secrétaire, par téléphone et le président par internet contacteront les adhérents pour recueillir leur adhésion à ce projet que nous espérons très convivial. En effet, nous ne nous rencontrons que tous les ans lors de l'assemblée générale et ceci permettra de mieux développer nos relations de camaraderie.

24.06.2014

Réunion du Conseil d'administration

Cette réunion avait surtout pour objet de faire le point sur la ballade aquatique dans les marais de Carentan projetée en septembre 2014 et pour la confection des porte-clefs.

Cette ballade, une première pour l'association a quelques difficultés pour réunir un maximum d'adhérents. C'est vrai que tous ne peuvent se libérer ce jour là et que certains demeurent fort loin de notre Cotentin. Cependant, nous arrivons à une trentaine de participants et nous avons étendu l'invitation aux amis des adhérents qui le désirent afin de pouvoir bénéficier d'un tarif avantageux proposé par le propriétaire du bateau. Nous devrions ainsi dépasser la trentaine.

Le programme est ainsi constitué : Départ à Port-Jourdan, sur l'ancienne RN 13 entre ST COME DU MONT et CARENTAN. Ballade dans les marais sur la rivière "La douve" parmi la faune et la flore aquatique particulière à ces marais. Arrivée à les MOITIERS EN BAUPTOIS pour la visite du village et commerces avant le déjeuner soit à l'Auberge de l'Ouve où le menu démarre à 12,50 € ou pour un pique-nique pour ceux qui le désirent.

Il est possible de louer quelques barques ou canoës pour une ballade sur les canaux du coin.

Le retour en bateau nous ramène au point de départ vers 18 heures ou avant si nécessaire.

Nous espérons que cette journée nous sera très agréable et donnera envie de participer davantage l'année prochaine aux adhérents selon le projet qui sera retenu.

Vous pouvez encore postuler pour cette journée.

Nous contacterons les volontaires qui se sont faits connaître avant la fin juillet afin de retenir une place au restaurant pour ceux qui le désirent.

90 porte-clefs ont été commandés et seront proposés à 2 € pièce.

Enfin, pour remercier André SCHNADERER de sa présidence de 2002 à 2014, une céramique lui a été offerte avec le logo du Bigard et tous nos remerciements.

Voir le compte-rendu complet ci après : [Compte-Rendu](#).

27.06.2014

Le secrétaire, Jean-Marie POIRIER et votre président, se sont rendus à l'inhumation de Nicole LAGALLE, soeur de Yves LAGALLE, adhérent de notre association et qui était membre du Conseil d'administration jusqu'en 2014.

A notre camarade Yves et son épouse Marine, nous leur présentons en votre nom toutes nos sincères condoléances.

28.06.2014

Les portes clefs sont arrivés. Ils sont superbes et nous pensons qu'ils vous plairont beaucoup.

16.07.2014

Les préparatifs pour notre petite balade aquatique le 09 septembre sont terminés.

Nous serons 35 participants et nous espérons que ce sera une belle journée de rencontre entre camarades.

Embarquement à 09 heures à l'embarcadère PORT JOURDAN sur l'ancienne RN 13 entre ST COME DU MONT et CARENTAN. (Face au restaurant LES PONTS d'OUVE). Retour au même endroit vers 18 Heures.

La repas du midi se prendra à l'Auberge de l'Ouve aux Moitiers en Bauplois pour un menu de 17 Euros ce qui est tout à fait raisonnable. Ce menu comprend :

Terrine maison (à volonté)

Jambon grillé à la moutarde à l'ancienne

Plateau de fromages

Dessert

VOUS POUVEZ AJOUTER : 1,95 € par personne pour 1 bouteille de vin rouge pour quatre

(Possibilité de mettre du cidre)

2,00€ pour un apéritif (kir)

Le café est compris dans chaque menu

09.09.2014

C'est le grand jour ce mardi 9 septembre. Le projet de balade aquatique se concrétise pour les adhérents et leurs amis qui ont bien voulu participer à cette journée conviviale de rencontre. Ce n'est pas sans mal et c'est après bien des incertitudes sur l'adhésion, et la participation des adhérents. Enfin nous sommes réunis ce matin vers 09 heures à l'embarcadère de Port Jourdan sur la rivière du même nom à St Côme du Mont pour une sortie fluviale dans le parc des marais du Cotentin et du Bessin à bord du bateau "Le Barbey d'Aurevilly II.

C'est la première fois que notre association organise ce genre de sortie qui ne peut que renforcer les liens d'amitié existant entre ses membres.

Ce sont 33 adhérents, conjoints ou amis qui se retrouvent en se congratulant avant l'embarquement. Des photographies pour immortaliser l'instant sont réalisées devant l'embarcation. La bonne ambiance est de la partie et le soleil matinal annonce une belle journée estivale comme septembre en connaît souvent dans notre cher presqu'île. Puis après ces retrouvailles tout ce petit groupe embarque à bord du bateau pour une promenade sur la rivière "La Jourdan" pour un court instant puis sur la rivière la Douve qui serpente paisiblement entre les herbages verdoyants peuplés de chevaux, bovins et autres animaux d'élevage.

Quittant la rivière la Jourdan nous rejoignons la rivière la Douve en direction des portes à flots du lieu-dit de la "Barquette". Il s'agit d'un ouvrage comportant plusieurs arches en pierre qui supportent des portes monstrueuses qui manœuvrent sous l'effet de la seule pression de l'eau, soit de la rivière lorsque la marée est basse ce qui permet aux excédents de s'écouler, soit sous celle de l'eau de la mer lorsque le niveau de celle-ci augmente. Il s'agit d'un régulateur de niveau d'eau qui empêche la mer de remonter dans les marais.

Puis c'est le demi-tour vers la Douve en direction de Liesville sur Douve pour une première escale Si l'ambiance est joyeuse, cela n'empêche pas les voyageurs de rester très attentifs aux commentaires éclairés du capitaine. Il apporte des précisions sur les lieux traversés et leurs particularités, propres au marais, sur la faune et la flore rencontrées non sans un certain humour comme nous le verrons plus loin

De nombreuses constructions anciennes sont présentes et nous pouvons admirer les vestiges et châteaux. En particulier celui de l'Isle Marie et selon le capitaine nous devrions y voir la comtesse des lieux y prendre son bain matinal selon le capitaine du bateau. Chacun scrute mais bien point de comtesse.

La balade est reposante et avec les nombreux pêcheurs à ligne rencontrés sur la berge nous échangeons nos saluts amicaux.

A dix heures, c'est la pause à Liesville sur Douve, au bar de l'Anguille, pour un rafraîchissement. Puis c'est la poursuite de la balade jusqu'au terminus aux Moitiers en Bauplois au Village de Longuerac.

A midi, à l'Auberge de l'Ouve tenue par la sympathique Bernadette, le président et le secrétaire de l'association remercient de leur présence tous les participants et l'ensemble lève son verre pour trinquer avec modération bien sûr. Le repas de terrine maison, jambon grillé sauce moutarde à l'ancienne, fromage et dessert, est succulent et très apprécié et arrosé comme il se doit.

A l'issue, des porte-clefs comportant le blason de l'association du Bigard sont remis à ceux qui le désirent. Ce blason représente l'amitié, le courage et la ténacité, la réussite et la connaissance. J'en rappelle la description : Ecu de forme moderne de gueules (rouge) à la poignée de mains d'or surmontée d'une couronne de sinople (vert) d'olivier et de chêne encadrant le livre d'or de la connaissance et de feuilles de sinople en ornement extérieur.

Une petite pause digestion à l'ombre des marronniers et une visite à la chapelle de Longuerac qu'il faut de nouveau embarquer pour le retour au son de la sirène de rappel du bateau.

Comme à l'aller, les appareils photos crépitent, pour capturer le fugace martin-pêcheur, le vanneau, les hérons et tous les autres volatiles qui se laissent approcher, mais aussi les magnifiques paysages ensoleillés. Depuis le matin selon le capitaine nous devrions apercevoir le ragondin, genre de gros rat apparenté au castor, qui vit sur les berges du marais. Malgré notre attention à observer les bords de la rivière nous n'en apercevons point mais le commandant de bord nous fait présenter Suzy, un ragondin femelle empaillé qui aurait les tétons sur le dos pour allaiter ses petits en toute sécurité. L'assemblée attentive à ses propos est très septique mais ce ragondin passant de mains en mains, il faut bien se rendre à l'évidence. Les tétons de ses mamelles au nombre de quatre de chaque côté sont bien visibles sur le dessus des flancs. C'est paraît-il une particularité que seule la ragondine possède dans l'espèce animale. Si vous regardez la dernière diapo sur le site vous verrez l'emplacement des mamelles sur le côté de l'animal matérialisées par de petites taches noires.

Vers 17 heures une nouvelle pause à Liesville sur Douve où nous pouvons profiter d'une visite guidée, par le matelot du bateau, de l'église locale qui possède quelques particularités. Par exemple, la nef est plus petite que le chœur, les orgues sont fausses car point d'orgue. Enfin le plafond du chœur est peint de fresques bleuâtres réalisées pendant la deuxième guerre mondiale. L'artiste n'a pas réalisé l'ensemble du plafond mais s'est arrêté au niveau du transept. L'effet n'est pas pas très brillant mais n'est pas David qui veut.

Une petite visite au bar de l'Anguille pour prendre un petit café réconfortant que déjà la sirène du bateau nous rappelle à bord pour reprendre la direction du terminus.

Vers 18 heures c'est le retour à l'embarcadère de départ.

Chacun se félicite de cette balade aquatique et tous nous nous donnant rendez-vous l'année prochaine pour effectuer ce genre de sortie vers un autre lieu à déterminer.

Nous pouvons remercier, le capitaine du bateau Mr MARIE et son matelot Simon sans oublier la sympathique tenancière de l'Auberge de l'Ouve Madame Bernadette JEANNE.

Les photographies de cette magnifique journée sont présentes sur ce site. Si vous en possédez aussi vous pouvez me les faire parvenir afin que je les transfère sur le site.

Merci à tous.

07 Novembre 2014
Réunion du Conseil d'administration.

A 14 Heures nous nous sommes réunis à la salle des veillées à la Mairie de Querqueville.

Cette réunion avait pour objet de tirer le bilan de notre sortie "balade aquatique" de septembre dernier, d'évoquer l'année écoulée et de prévoir la date de notre assemblée générale 2015.

- En ce qui concerne le bilan de notre sortie de septembre, celui-ci est largement positif tant par la satisfaction des participants et des commentaires que nous avons eu à entendre. L'opération financière est blanche pour l'association et dégage même un léger bénéfice.

Nous avons décidé de prévoir une nouvelle sortie de ce genre l'année prochaine à la même époque et chacun sera sollicité pour proposer un sujet de son choix à cette occasion. En effet, l'idéal serait de connaître à l'assemblée générale 2015 quel type de sortie nous ferons et à quelle date.

- La date de l'assemblée générale est fixée au 25 avril 2015 à la salle du Plat Chemin à Querqueville comme l'année passée. Ce choix est motivé par le fait que cette salle est mise gratuitement à notre disposition par la Mairie de Querqueville.

Membres présents : CAUCHON Jean-Charles - Jean-Marie POIRIER - Jean-Paul CEDRA - Robert LAJOIE - Serge LAGALLE - Christian MABIRE

Membres absents ; André SCHNADERER (excusé) - Albert GOSSELIN - Laurent LETOUPIN.

Le Président

Jean-Charles CAUCHON

23 Janvier 2015

Réunion du Conseil d'administration.

OBJET :

1. Choix du menu de l'assemblée générale.
2. Assurance de l'association
3. Sortie annuelle (choix)
4. Statuts des amis et anciens cadres vis à vis de l'Association.
5. Divers (date de mise sous pli des invitations à l'AG, questions)

PRESENTS : CAUCHON, Jean-Charles, POIRIER, Jean-Marie, SCHNADERER, André, CEDRA, Jean-Paul, LAJOYE Robert, LETOUPIN, Laurent, LAGALLE, Serge, MABIRE, Christian.

EXCUSES : GOSSELIN, Albert

23.01.2015 : Réunion du Conseil d'administration.

A 14 Heures nous nous sommes réunis à la salle des veillées à la Mairie de Querqueville.

1. Nous avons choisi collégalement les différents composants du menu pour le repas de notre prochaine assemblée générale le 25 Avril 2015 en tenant compte des plats présentés les années précédentes. Ce menu est au même prix que l'an passé soit 28,50 € et le traiteur est toujours Antoine CAUVIN. Nous avons privilégié la continuité., car, choisir un autre traiteur s'est un peu s'exposer à l'inconnu.
2. Auparavant, l'ancien président André Schnaderer faisait profiter de sa multi-risques habitation l'association pour ses manifestations et occupations de salles, nous faisant réaliser de substantielles économies. Néanmoins, il nous a apparu risqué de poursuivre cette pratique, car, en cas d'accident ou d'incident, il est fort probable que l'assurance se dégagerait de ses obligations car l'évènement ne correspondrait pas du tout à une fête familiale organisée par le titulaire du contrat. Il a donc été décidé de souscrire une assurance spécifique au nom de l'association et Jean-Marie, notre secrétaire trésorier nous informera à la prochaine réunion, de ses contacts.

3. La prochaine sortie en septembre prochain a été évoquée et on semble se diriger vers une journée "cabaret" à SIDEVILLE. Contact sera pris avec cet établissement afin de connaître les modalités et tarifs. Il avait été demandé aux adhérents de proposer un but de sortie mais les retours de réponses sont restés bien rares. Le but de cette sortie sera connu des adhérents lors de la prochaine assemblée générale.
4. Nous avons évoqué le statut des "amis" du Bigard qui ne font pas partie intégrante de notre association. Nous devons encore réfléchir à savoir s'il faut les inclure en qualité d'adhérents avec ou sans cotisation. Nous en reparlerons à la prochaine réunion.
5. Nous avons fixé la prochaine réunion de bureau pour le 6 Mars 2015 pour la mise sous enveloppe des invitations à la prochaine AG avec retour impératif pour le 10 avril.
 - Laurent LETOUPIN nous a fait savoir que la directrice du CES LE BIGARD désirait se rapprocher de nous et devrait nous proposer d'intégrer le comité de pilotage du Bigard. A voir la proposition. Mais nous songeons à l'inviter à notre AG prochaine.
 - L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 16 h 00.

06 Mars 2015

Réunion du Conseil d'administration.

OBJET :

1. Mise sous pli des invitations à l'AG.
2. Assurance de l'association
3. Sortie annuelle (choix)
4. Questions diverses

PRESENTS : CAUCHON, Jean-Charles, POIRIER, Jean-Marie,, CEDRA, Jean-Paul, GOSELIN Albert, LAJOYE Robert, LETOUPIN, Laurent, LAGALLE, Serge, MABIRE, Christian.

EXCUSES : SCHNADERER, André

A 13 Heures 30, nous nous sommes réunis à la salle des veillées à la Mairie de Querqueville.

1. Nous avons procédé à la mise sous plis des invitations pour l'assemblée générale du 25.04.2015.
2. Le secrétaire-trésorier Jean-Marie POIRIER nous a fait part des contacts qu'il a eus avec le Crédit Mutuel afin de souscrire un contrat d'assurance de responsabilité civile pour l'association et ses dirigeants. Le tarif est raisonnable, aussi, Jean-Marie, a été mandaté pour poursuivre ces démarches. Il nous dira exactement le tarif pratiqué lors de la prochaine AG.
3. La prochaine sortie en septembre prochain a été évoquée et on se dirigeait vers une journée "cabaret" à SIDEVILLE. Contact a été pris par Jean-Marie avec cet établissement mais les tarifs pratiqués nous semblent trop élevés pour rallier un maximum de participants. Nous demandons à chacun de bien vouloir proposer des idées de sortie que nous soumettrons si besoin lors de l'A.G
4. Nous avons accepté d'inviter Mme Anaïs de MALARET, directrice actuelle du CES Le Bigard et Alain DARTHENAY à la prochaine assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est clôturée à 16 h 00.

Le secrétaire
Jean-Marie POIRIER

le Président
Jean-Charles CAUCHON